

Le mag



FÉV 25

2-3-4

VŒUX

6-7-8

ASSOCIATIONS

10

GRAINES DU CHOU



RETOUR SUR LA SOIRÉE DES VŒUX

Pour celles et ceux qui n'ont pu venir le vendredi 17 janvier assister à la cérémonie des vœux, je profite des pages de ce mag de février pour faire le bilan de l'année écoulée et vous donner quelques perspectives pour 2025.

Après une petite mise en scène filmée de mon bureau au pupitre du cinéma-théâtre, j'ai accueilli nos chers concitoyens pour la 5ème cérémonie des vœux et remercié chaleureusement les personnalités présentes, ainsi que vous tous, administrés, élus et équipes municipales, pour votre engagement au quotidien.

L'année 2024 a illustré le dynamisme de notre commune, porté par ses commerçants, artisans et talents locaux. En 2023, L'association des commerçants et artisans de Saint-Saëns (CASS) a reçu un cinquième « Sourire », récompensant leur énergie et leur savoir-faire qui n'a pas été démenti en 2024. Nous avons célébré des succès notables, comme ceux du restaurant La Bonne Adresse, de la Pisciculture Lefebvre ou encore de l'apprenti boulanger Jordan de la boulangerie Leroy, distingué pour son excellence artisanale.

De nouvelles enseignes ont enrichi notre paysage commercial : Cercle de la Vap, Les Fleurs de Vic, ou encore le restaurant Chez Nicolas. Nous saluons également les initiatives telles que C. Dans l'Armoire et les nouveaux horizons gourmands ouverts par Les Saveurs d'Appoline.

Malgré quelques fermetures regrettables, ces réussites témoignent de l'énergie et de la créativité qui animent notre commune.

HOMMAGE AUX ASSOCIATIONS, PILIERS DE LA VITALITÉ DE SAINT-SAËNS

Après avoir salué nos commerçants, j'ai mis à l'honneur les associations, véritable moteur de notre commune. Avec près de 50 structures associatives, Saint-Saëns rayonne grâce à leur diversité et à leur engagement. Chaque année, le forum des associations, en septembre, témoigne de cet enthousiasme. Voici quelques faits marquants de cette année :

- **Union Cycliste Saint-Saëns** : nouvelle venue en 2024, elle ambitionne de briller en compétitions normandes et de développer une section VTT, sous l'impulsion de Daniel Lerat.
- **Anciens combattants** : après 40 ans de présidence, Roger Boucher cède la place à Alain Lippmann. Une cérémonie émouvante lui a rendu hommage, avec la médaille d'or du mérite de la commune.
- **Les Amis de l'Orgue** : grâce à Jean-Paul Vallès, cette association renaît pour restaurer l'orgue. Un concert mémorable en juin a marqué ce nouvel élan.
- **Saint-Saëns of Course** : malgré la pluie, 90 participants et 14 associations ont fait de cette première édition une réussite prometteuse.
- **Atelier Claque-Pépins** : son projet "Saint-Saëns Imagé" a offert un album mémoriel aux résidents de l'EHPAD, dans une rencontre empreinte de partage.

J'ai rendu hommage à Rémy Lemonnier, ancien président de cette association, tragiquement disparu il y a quelques jours.

Allocution de Madame Karine Hunkeler, Maire de Saint-Saëns



©Eric Bautista

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024 :

- **Janvier** : amélioration du cimetière avec une allée asphaltée et une extension aménagée. Reprofilage et réfection de l'impasse du Mesnil-Bénard, création de 300 mètres de caniveaux à la Roulière.
- **Février** : remplacement de près de 500 points lumineux par des ampoules basse consommation dans le centre-bourg et aux abords des écoles permettant d'importantes économies d'énergie.
- **Mars** : inauguration d'un bâtiment de 190 m² pour le stockage des véhicules municipaux désengorgeant les infrastructures existantes.
- **Avril** : embellissement de la place Maintenon avec un mortier drainant autour des arbres limitant les mauvaises herbes.
- **Mai** : travaux d'amélioration des infrastructures d'eau (réservoirs, surpresseur) par Véolia, qui a également obtenu la délégation de service public pour 12 ans.
- **Printemps** : nettoyage des courts de tennis et inspection des gouttières de l'église résolvant des problèmes d'humidité.
- **Été** : restauration complète de la fontaine Dillard par un artisan local pour préserver ce patrimoine historique.
- **Décembre** : distribution de bacs jaunes pour le tri des emballages, installation d'une serre de 104 m² aux Ateliers Municipaux, et aménagements routiers pour ralentir la circulation.

Ces réalisations illustrent l'engagement de la commune à améliorer le cadre de vie et à préserver son patrimoine tout en veillant à la sécurité et à l'environnement.

VIE QUOTIDIENNE, ACTIVITÉS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET LOISIRS CULTURELS

Vie quotidienne

La mairie simplifie les démarches administratives en délivrant cartes d'identité et passeports. 137 passeports et 422 cartes d'identité ont été délivrées depuis avril.

Éducation et activités scolaires

L'année scolaire a été marquée par des projets culturels enrichissants : initiation aux arts du cirque et concerts thématiques réalisés avec des associations locales. La rentrée 2024 a introduit des changements organisationnels liés aux travaux de rénovation énergétique des écoles, menés après une préparation minutieuse.

Jeunesse

La Maison des Jeunes, inaugurée au début de l'été connaît un grand succès avec 270 rencontres organisées en six mois. Un budget de 30 000 € permet d'encadrer les jeunes dans un lieu dédié à leurs activités.

Solidarité

Le CCAS a offert des chèques cadeaux aux seniors et des aides variées (essence, alimentation, chauffage) aux personnes en difficultés.

Culture et loisirs

La médiathèque modernisée propose de nouveaux équipements et emprunts de jeux de société. L'année a été riche en événements culturels : concerts, théâtre, projections et expositions. Un don exceptionnel de 160 000 € a été consacré à la rénovation de l'orgue centenaire, avec des travaux prévus en 2025.

Cette dynamique montre l'engagement de la municipalité à enrichir la vie de la commune tout en valorisant la culture et la solidarité.

MANIFESTATIONS ET PROJETS COMMUNAUX

L'année écoulée a été active en manifestations mêlant traditions et convivialité. Parmi les moments forts :

- **Pâques** : séance de cinéma "Pierre Lapin" pour les enfants avec distribution de chocolats.
- **Mai** : vide-grenier sur la place Maintenon avec plus de 160 exposants.
- **Juin** : succès du thé dansant (110 participants) et de la fête de la musique, animée par des groupes amateurs et un marché nocturne.
- **13 juillet** : retraite aux flambeaux, concert et feu d'artifice pyromusical.
- **Bray Run** : plus de 600 motos ont investi la place en août.
- **Forum des associations** : une rentrée sous le signe de la découverte des activités locales.
- **Fête du chou** : 15ème édition avec repas, animations musicales et exposition photo, un moment incontournable du terroir.
- **Illuminations de Noël** : avec Mickey & Minnie, le Père Noël et le grand concert à l'église de Saint-Saëns de Jeane Manson qui a rassemblé plus de 420 personnes.

En parallèle, tout a été organisé dans le respect du budget, sans augmentation des impôts.

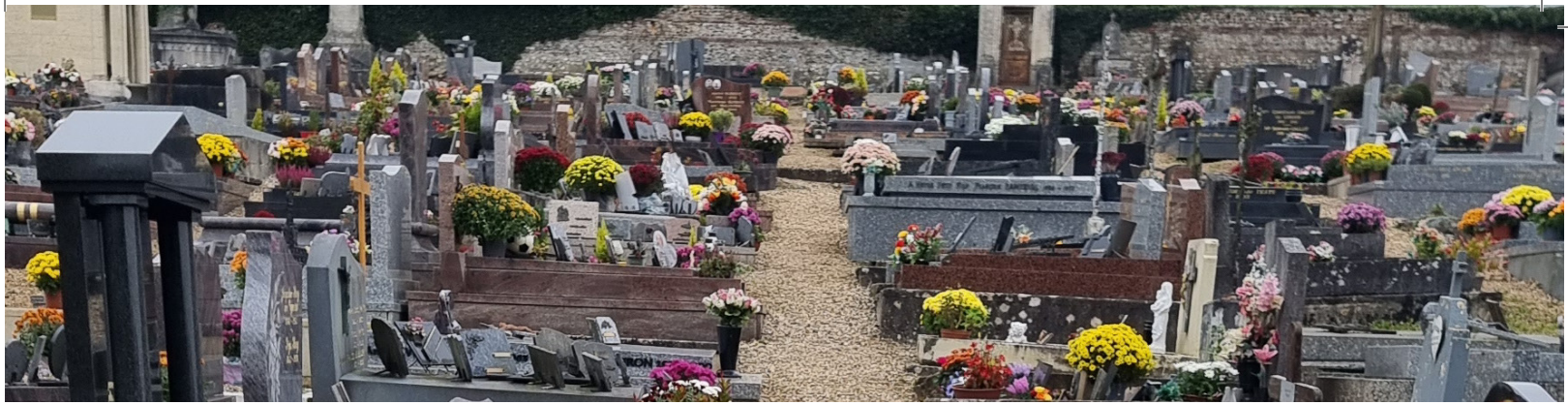
PROJETS POUR L'ANNÉE EN COURS

1. **Rénovation des écoles** : travaux à l'école de la Varenne (janvier-juin 2025), puis à l'école des Petits Tanneurs (année scolaire 2025-2026), avec un financement à 80 %, soit un reste à charge de 360 000 € pour la commune.
2. **Vidéoprotection** : mise en place prévue grâce à une nouvelle subvention.
3. **Gestion des pigeons** : réduction active de leur nombre.
4. **Aménagements** : création de places de parking rue des Tanneurs avant l'été.
5. **Actions culturelles** : soutien aux enseignants avec le dispositif "École et cinéma" pour initier les élèves au 7ème art.
6. **Fête nationale** : événements festifs d'envergure les 12 (Saint-Saëns), 13 et 14 juillet (Les Grandes-Ventes et Neufchâtel-en-Bray). Le Samedi 12 juillet, La chanteuse Sloane connue dans les années 80 par son tube « Besoin de rien, envie de toi » viendra chanter divers tubes des années-là, ambiance assurée.

La municipalité reste engagée à maintenir des animations variées et à renforcer le bien-vivre local. Pour terminer ce condensé des vœux, alors que les bruits du monde grondent autour de nous, mon équipe municipale et moi-même, accompagnées des personnels administratifs et techniques vous souhaitent une douce année, empreinte de bienveillance et d'attentions qui vous garde en bonne santé.

Votre Maire
Karine Hunkeler





AVIS D'ÉCHÉANCE DE CONCESSIONS CINQUANTENAIRES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Un certain nombre de concessions acquises en 1975 pour cinquante années sont arrivées à échéance ou arriveront à échéance au 31 décembre 2025.

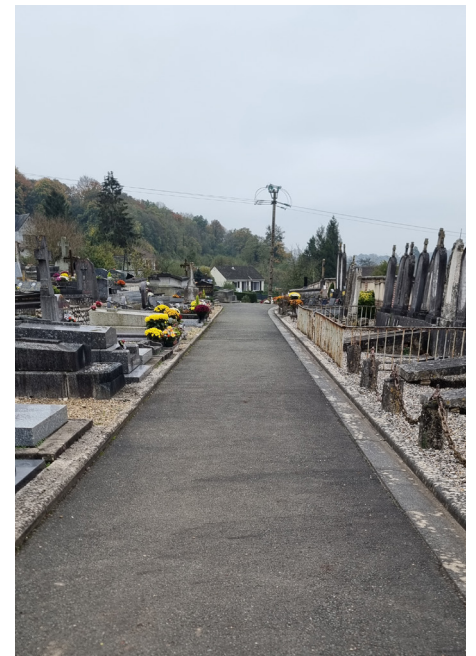
Les familles ont la possibilité de les renouveler pour trente et cinquante années ; pour cela, elles sont invitées à se présenter avant le 31 décembre 2025 à la Mairie, auprès du responsable du cimetière.

A défaut de cette formalité, la commune procédera à l'enlèvement des ornements et monuments qui n'auront pas été retirés par la famille. La commune disposera alors des terrains et pourra le concéder pour de nouvelles inhumations, comme le prévoit la réglementation, article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des sépultures concernées est indiquée ci-dessous et affichée au cimetière :

CONCESSIONS CINQUANTENAIRES ACQUISES EN 1975

Mme RIPERT Marie-Christine : concession n° 539 – emplacement C075
M. JAMOIS André : concession n° 547 – emplacement C095
M. ACHE Marcel : concession n° 561 – emplacement C098
Mme NEVEU Juliette : concession n° 535 – emplacement C136
M. BARRE Lucien : concession n° 546 – emplacement C190
Mme THIBAUT Olga : concession n° 552 – emplacement C192
M. DUMESNIL Roger : concession n° 559 – emplacement C198
M. OUIN Alphonse : concession n° 563 – emplacement C206
M. FOURNIER Bernard : concession n° 551 – emplacement C218
Mme FOUQUET Georgette : concession n° 537 – emplacement C225
M. FONTEILLE François : concession n° 538 – emplacement C226
M. CANNESAN Gilbert : concession n° 543 – emplacement C227
M. MARCHAND Roger : concession n° 544 – emplacement C228
M. AUTIN Louis : concession n° 545 – emplacement C229
M. HERBILLE Serge : concession n° 548 – emplacement C230
M. GODEFROY Sénateur : concession n° 549 – emplacement C234
M. MICHEL : concession n° 553 – emplacement C235
Mme FOUQUET Georgette : concession n° 542 – emplacement C236
Mme BRUNEL Chantal : concession n° 554 – emplacement C237
M. LAROSE Jean : concession n° 556 – emplacement C238
M. LAROSE Lucien : concession n° 557 – emplacement C239
Mme MARECHAL Georgette : concession n° 550 – emplacement C258
M. MAYER Maurice : concession n° 558 – emplacement C279
M. GENTY : concession n° 560 – emplacement C296
Mme BOUTEILLER Simone : concession n° 536 – emplacement D090
M. LETELLIER Eugène : concession n° 555 – emplacement D093
Mme VUE Jeanne : concession n° 562 – emplacement D094



À Saint-Saëns, le 03 janvier 2025

La Maire
Karine HUNKELER



LES ACPG CATM ONT TIRÉ LES ROIS

C'est sous une pluie battante mais heureusement à l'abri que l'association ACPG CATM s'est rassemblée le dimanche 5 janvier pour le traditionnel après-midi jeux et galettes, douceurs de saison préparées par la maison Leroy. Malgré les nombreux absents, 42 membres de l'association ont bravé le mauvais temps pour tirer les rois avec un verre de bulles servi par le bureau pour fêter la nouvelle année. Puis en fin d'après-midi, chacun est reparti, parapluie ouvert, ravi d'avoir passé un après-midi en toute convivialité.

L'association a profité de cet après-midi pour rappeler aux membres les diverses manifestations à venir : le loto du 26 janvier avec déjà 17 inscriptions comptabilisées, l'assemblée générale du 1er mars dans la salle des trois saules et le coucous annuel du 2 mars dans la salle du Vivier (tarif 25€/pers).

L'association compte sur votre présence et vous prie de réserver soit auprès du Président, Alain Lippmann 07.78.64.39.81 soit auprès du Trésorier Claude Fournier 06.22.39 45.10



LE PREMIER LOTO DES ACPG-CATM

Sous l'impulsion du Président Alain Lippmann, du trésorier Claude Fournier et des membres dévoués du bureau, s'est tenu, ce dimanche 26 janvier, le tout premier loto organisé par les ACPG-CATM. Une animation bon enfant orchestrée par Christophe a rythmé cet événement. Grâce à l'engagement des membres du bureau, cette journée conviviale s'est déroulée dans une ambiance des plus agréables. Les bénévoles ont apporté une touche gourmande en confectionnant de délicieuses pâtisseries maison, pour le plus grand plaisir des participants.

Pas moins de 124 joueurs ont répondu à l'appel pour cette belle journée placée sous le signe de la convivialité. Félicitations aux heureux gagnants, qui sont repartis avec des bons d'achat Leclerc de Neufchâtel. Sans nul doute, ce premier loto va devenir un rendez-vous incontournable dans les activités festives des ACPG-CATM.



AAPPMA LE PÊCHEUR SAINT-SAËNNAIS

L'assemblée générale de l'association se tiendra le dimanche matin 2 mars 2025 à partir de 9h30 dans la salle d'exposition "le Garage", sente de la Varenne, rue Général de Gaulle.

L'ordre du jour sera le suivant :

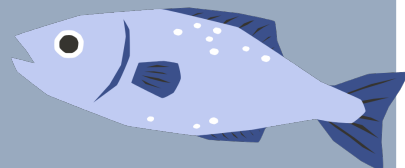
- rapport d'activité et rapport financier de l'année 2024,
- vote du budget prévisionnel pour l'année 2025,
- adoption du programme des activités 2025,
- questions diverses et verre de l'amitié.

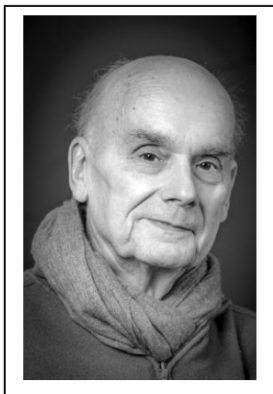
Toutes les personnes intéressées peuvent venir participer.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mr Artu Frank : 03.44.49.02.67 ou 07.69.86.44.71

Infos pratiques : les cartes de pêche sont en vente :

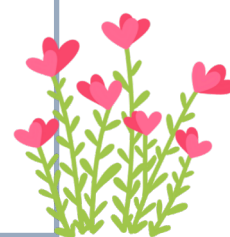
- au bar le Saint-Saëns, 13 rue Félix Faure, ouvert du jeudi au dimanche matin, fermé de 12h à 16h,
- sur le site : www.cartedepeche.fr,
- au magasin Gamm vert, zone des Cateliers à Buchy, tél : 02.35.34.43.49.





Claque-Pépins, l'Atelier photographique de Saint-Saëns, pleure un de ses membres fondateurs disparu tragiquement en ce début d'année. Victime de l'incendie qui a ravagé son domicile, Remy Lemonnier est décédé dans la nuit du Jeudi 16 janvier 2025 à Beaumont-Le-Hareng. Il était le Vice-président de l'Association qu'il avait créée en 2009 avec Dominique Raboisson, Jean Chomant et quelques amis. Pendant plus de 15 ans, succédant en 2011 à Laure Chotard en tant que Président, Rémy Lemonnier a indéniablement contribué par son engagement à l'essor et au rayonnement de l'Atelier. Son action au quotidien, ses idées innovantes et ses multiples relations ont été à l'origine de nombreux projets. C'était une figure locale bien connue et appréciée des Saint-Saënnais. Passionné de photographie, ayant des connaissances intarissables sur notre région de par sa profession de journaliste, Rémy aimait raconter « son Pays de Bray », partager et transmettre cette passion. Les 25 membres de l'Atelier photographique, ayant côtoyé cet homme attachant, sont aujourd'hui plongés dans un profond désarroi et éprouvent une immense tristesse au regard des circonstances dramatiques ayant conduit à sa disparition soudaine. Nous souhaitons ici rendre un vibrant hommage à sa mémoire et promettre de poursuivre l'œuvre engagée en nous appuyant sur les valeurs qu'il incarnait et qu'il avait à cœur de transmettre. 24/01/2025

Bruno Brouillard - Président de l'Atelier photographique Claque-Pépins.



L'ASSOCIATION MON JARDIN PRÉPARE LE PRINTEMPS

Monsieur Testu, président de l'association Mon jardin, rappelle à qui serait intéressé qu'il reste des parcelles de jardin disponibles au prix de 12€/are plus 50€ de caution et 5€ d'adhésion.

Contactez Monsieur Jean Testu au 06.22.46.67.43 pour vous inscrire.

EAUWY BASKET SAINT-SAËNS CÉLÈBRE LES 30 ANS DU CLUB AVEC UN RECORD !

Saint-Saëns, le 15 janvier 2025

À l'occasion de son 30ème anniversaire, le club de basket Eawwy Basket Saint-Saëns (EBSS) est heureux de vous annoncer que pour la première fois, l'ensemble des catégories sportives féminines et masculines du club sont représentées dès l'âge de 3 ans et jusqu'aux séniors.

Depuis sa création en 1995, EBSS a su s'imposer comme un acteur majeur du sport local, formant des générations de joueuses et de joueurs, tout en cultivant un esprit d'inclusivité et de convivialité. Le club a réussi à s'étendre et à diversifier ses équipes, permettant aujourd'hui à plus de 200 licenciés, un nombre record, de pratiquer le basketball dans les meilleures conditions possibles.

Parmi les initiatives innovantes pour cette année anniversaire, EBSS a lancé, pour la première fois, un album de vignettes à l'effigie du club, permettant à ses membres et supporters de collectionner des images de leurs joueurs et équipes préférés. Ce projet original renforce encore le lien entre le club et sa communauté, et a déjà suscité un enthousiasme considérable auprès des licenciés, jeunes et adultes.

De plus, pour poursuivre les célébrations, le club organise un tournoi sénior mixte inédit, qui se tiendra le 18 mai 2025. Cet événement rassemblera des équipes composées aussi bien de joueurs que de joueuses, mettant en valeur la diversité et la convivialité qui caractérisent le club. Ce tournoi sera une belle occasion de promouvoir le basketball mixte et d'offrir une compétition ludique et festive à tous les participants.

Le club tient également à remercier chaleureusement le Syndicat des Collèges pour la mise à disposition des créneaux horaires de la salle, malgré le nombre important d'associations utilisant ces espaces.

Le Bureau d'EBSS



CASS : 14 GAGNANTS DE LA TOMBOLA DE NOËL

C'est dans la salle des 3 saules que les adhérents du CASS ont rassemblé, samedi 18 janvier, les 14 heureux gagnants de la tombola de Noël. Ce rassemblement fut l'occasion de déguster la galette des rois tout en devisant sur les prochains événements de l'association comme la Journée Nationale du Commerce de Proximité.



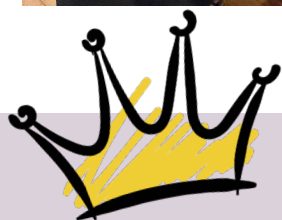
TIRAGE TOMBOLA
COMMERCANTS ARTISANS SAINT SAËNNAIS
RÉALISÉ LE 8 JANVIER 2025

Noël 2024

14 gagnants

- 01 - Voyage (valeur 1500 €) - Mr RAVASE Roger - Les Ventes St Rémy
- 02 - Ordinateur portable - Mme GUILBERT Isabelle - Neufbosc
- 03 - TV Grand écran - Mme LEFEBVRE Christiane - Saint Saëns
- 04 - Barbecue Plancha - Mme PICARD Isabelle - St Martin Osmonville
- 05 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mme BUNEL Michèle - Saint Saëns
- 06 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mme SEVESTRE Nadine - Saint Saëns
- 07 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mme BELLET Michèle - Saint Saëns
- 08 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mme GODQUIM Christine - Saint Saëns
- 09 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr LAMBERT Eric - Beaumont le Hareng
- 10 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr CREPIN Patrice - Bully
- 11 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr CANNESON Vincent - Mont Roty
- 12 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr LEBRET Régis - Beauvais
- 13 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr VALLE Henri - Saint Saëns
- 14 - Bons d'achat (valeur 50 €) - Mr PERCEPIED Valentin - Saint Saëns

RETRAIT DES LOTS - LE 18 JANVIER - 15H00
SALLE DES TROIS SAULES
RUE ARISTIDE BRIAND - SAINT SAËNS



UNE GALETTE POUR BIEN DÉMARRER L'ANNÉE

Les licenciés du club de Scrabble, accompagnés de leurs familles, se sont rassemblés vendredi 17 janvier pour déguster la galette dans les locaux du presbytère. Le père Pierre-Patrice Tchamabé a rejoint l'assemblée pour partager ce moment festif.

La prochaine rencontre aura lieu le 8 mars au Vivier à l'occasion du 15ème championnat de Seine-Maritime.



Jeudi 9 décembre : Vigilance orange pour crues en Seine-Maritime

Le département est fortement touché par des inondations, notamment dans le secteur de Gournay. Sur le bassin versant de l'Arques, les rivières (Béthune et Varenne) atteignent des niveaux de crue records depuis 2011 et 1999 respectivement. Ces phénomènes sont aggravés par des pluies soutenues et des nappes phréatiques déjà hautes.

Bilan des précipitations récentes :**• Pluviométrie sur une semaine (1er au 8 janvier) :**

- Dieppe : 81 mm
- Bouelles : 73 mm
- Saint-Germain-d'Étables : 89 mm
- Forges-les-Eaux : 108 mm
- La Chapelle-Saint-Ouen : 92 mm

(Pour comparaison, la moyenne de janvier est de 75 mm.)

• Pluviométrie sur la journée du 8 janvier : Jusqu'à 43 mm sur certains secteurs, aggravée par des sols saturés.**• Impact des crues :**

- La Béthune atteint 18 m³/s à Saint-Aubin-le-Cauf, causant des inondations inédites depuis 2011 à Neuville-Ferrières.
- La Varenne monte à 14,5 m³/s à Torcy-le-Grand, une valeur proche du record de 1999 (19 m³/s).

Les changements climatiques et l'évolution des territoires (urbanisation, agriculture) amplifient ces phénomènes, accentués par des variations climatiques brusques.

Actions en cours :

Les agents du SMBVA (Syndicat mixte des bassins versants d'Arques) sont mobilisés sur le terrain pour surveiller la situation et répondre aux signalements. N'hésitez pas à leur remonter tout problème constaté.

Concernant les risques de crues des 24 et 25 janvier :

la Mairie était bien tenue en alerte, heureusement il s'est avéré que la tempête Eowyn a eu un impact moindre à ce qui avait été craint initialement. Les précipitations ont été moins importantes que prévu, limitant donc le risque de crues significatives bien que des ruissellements locaux restent possibles. Le SMBVA a surveillé de près l'épisode pluvieux des 24 et 25 janvier, en notant que malgré des sols saturés, les débits des cours d'eau et les précipitations ont été moins importants que lors de l'épisode de la crue du 9 janvier, ce qui n'a pas provoqué de crues majeures. La vigilance reste néanmoins active.



LES GRAINES DU CHOU DE SAINT-SAËNS DÉSORMAIS COMMERCIALISÉES

Monsieur Gérard Mallet, figure emblématique de Saint-Saëns et du milieu horticole régional, peut s'enorgueillir d'un parcours exceptionnel, indissociable de l'histoire du chou patrimonial. En 1995, il est sollicité par des membres de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) pour approfondir les connaissances sur ce chou cabus aux origines remontant au milieu du XIXe siècle.

Grâce à l'appui précieux de ces experts, des démarches administratives nécessaires à la reconnaissance de cette variété potagère française sont entreprises. Les graines sont alors confiées au GEVES (Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés et des Semences) pour une culture expérimentale de deux ans. En 1999, le Ministère de l'Agriculture accorde enfin au chou de Saint-Saëns le statut de variété unique et stable.

Aujourd'hui, ce trésor botanique est conservé au sein de la banque de données de l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), garantissant sa pérennité. Parallèlement, le chou de Saint-Saëns figure désormais dans l'inventaire du Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), basé dans les Hauts-de-France, où il est soigneusement répertorié, préservé et multiplié.

Un projet vise également à créer un Centre Régional de Ressources Génétiques en Normandie, renforçant ainsi la valorisation de variétés locales normandes. Dans ce processus de reconnaissance et de préservation, le CRRG joue un rôle crucial en assurant la diffusion de ses graines.

Cette année marque une étape décisive : le chou de Saint-Saëns fait son entrée au catalogue de la société Bocquet, grainetiers renommés depuis la fin du XIXe siècle. Désormais, les graines du chou de Saint-Saëns sont accessibles au grand public, offrant à tous l'opportunité de cultiver ce précieux patrimoine végétal.

Pour la petite histoire, Jean-Paul Vallès qui entretenait de bons rapports avec Monsieur Mallet avait fait en sorte que des graines de ce chou emblématique traversent l'Atlantique et puissent être cultivées au Jardin Botanique de New-York. Malheureusement les lapins et les pigeons en ont décidé autrement.



ACHETER LES
GRAINES



LE FONDS DE DVD VIENT D'ÊTRE CHANGÉ

Pour bien démarrer l'année, la médiathèque municipale s'est dotée de nouveaux mobiliers offrant ainsi un espace plus moderne et aéré. Ce réaménagement a été l'occasion de retirer des rayonnages les livres vieillissants, laissant ainsi plus de places aux acquisitions de ces dernières années.

Par ailleurs, le fonds de DVD, mis à disposition par la Médiathèque départementale, a été intégralement renouvelé mi-janvier. Plus de 200 nouveaux titres sont donc disponibles, allant de la comédie au fantastique en passant par des séries et des films d'animation pour les plus jeunes.

Pour les semaines à venir, notez que les horaires d'ouverture au public changent le temps des vacances d'hiver. Du 10 au 23 février, nous vous accueillons le mardi de 14h à 18h, le mercredi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Ensuite, nous vous préparons une animation pour le Printemps des Poètes, le samedi 15 mars. Un atelier de création manuelle sera proposé dans la matinée, puis un spectacle pour le jeune public en milieu d'après-midi. Nous vous en dévoilerons plus prochainement !



FRELONS ASIATIQUES, UNE NOUVELLE CAMPAGNE

Cette année 2025 nous faisons à nouveau une campagne pour l'éradication du frelon asiatique. Nous avons besoin de vous, habitants de Saint-Saëns, qui ont un espace suffisamment important pour installer une boîte de piégeage dans vos jardins. Il est encore un peu tôt en février pour les installer mais dès avril après les gelées ce sera le moment d'y penser et d'agir. Nous en reparlerons dans un prochain mag.

Pour rappel :

Le frelon asiatique : une menace pour la biodiversité

Arrivé en Seine-Maritime en 2013, le frelon asiatique est issu d'une femelle introduite accidentellement en France en 2004. À la fin de l'été, un nid peut abriter jusqu'à 4 000 individus, consommant jusqu'à 12 kg d'insectes par an, mettant notamment en danger les abeilles essentielles à la pollinisation.

Piégeage des reines fondatrices au printemps

Dès le début du printemps, les jeunes reines sortent de leur hibernation et cherchent du nectar et du sucre pour fonder leurs colonies. Il est crucial de piéger ces reines pour limiter leur prolifération. La GDSA76 met à disposition des boîtes de piégeage : le frelon y entre mais ne peut en ressortir. Ces dispositifs doivent être installés dès avril.

Action locale à Saint-Saëns

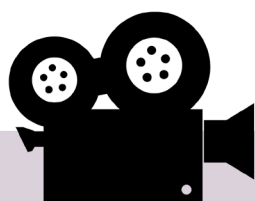
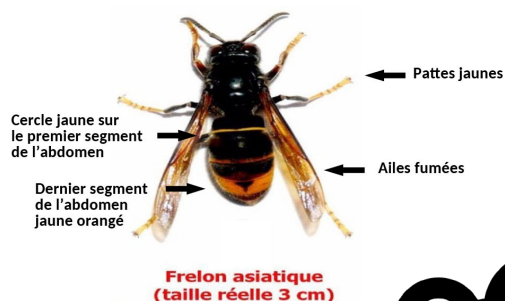
La mairie de Saint-Saëns, en partenariat avec la GDSA76, met à disposition des habitants des boîtes de piégeage. Un suivi des prises sera réalisé pour évaluer l'efficacité de cette lutte.

Précautions et alerte

Ne touchez pas aux nids, car les piqûres de frelons sont dangereuses. En cas de découverte d'un nid, contactez un référent du GDSA76 ou les pompiers pour le faire détruire.

La lutte contre le frelon asiatique est essentielle pour protéger les ruchers, la biodiversité et la pollinisation qui sont fondamentaux pour nos écosystèmes et notre survie.

Mails : tresorgdsa@gmail.com / jacky.bourgeois@wanadoo.fr / nicolas.rousselingdsa76@gmail.com (référent technique au GDSA76)



CINÉMA SAINT-SAËNS

DIMANCHE 9 FÉVRIER

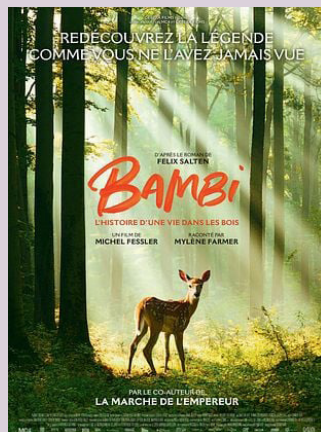


15H30



17H30

DIMANCHE 23 FÉVRIER



15H30



17H30

AGENDA DE FÉVRIER ET MARS 2025

Samedi 1er mars, salle des 3 saules : assemblée générale des ACPG-CATM

Dimanche 2 mars, Salle du Vivier : couscous des ACPG-CATM

9h30, Salle du Garage : assemblée générale du AAPPMA Pêcheur saint-saënnais

Samedi 8 mars, salle du Vivier : 15ème championnat de Seine-Maritime de Scrabble

Samedi 15 mars, Médiathèque : Printemps des poètes, atelier de créations et spectacle

ÉTAT-CIVIL DE JANVIER 2025

Décès :

Paule HOUSSAYE épouse BOILLET, née le 18 octobre 1948 et décédée le 27 décembre 2024
Clotilde LAFORÊTS veuve PICARD, née le 04 novembre 1925 et décédée le 28 décembre 2024
Janick DUBUC épouse PETIT, née le 31 mars 1955 et décédée le 31 décembre 2024
Fernande MICHEL veuve ADÉLAN, née le 19 avril 1933 et décédée le 02 janvier 2025
Hélène HÉQUET veuve LASGI, née le 14 avril 1930 et décédée le 04 janvier 2025
Marcelle ABRAHAM épouse ANTIL, née le 06 février 1941 et décédée le 06 janvier 2025
Jeannine PETIT épouse PARODI, née le 08 juillet 1935 et décédée le 08 janvier 2025
Ginette CHOPART veuve HOUEVILLE, née le 13 juillet 1939 et décédée le 08 janvier 2025
Mauricette RADE veuve DUHAMEL, née le 25 novembre 1925 et décédée le 13 janvier 2025
Jacqueline PAPIN, née le 07 août 1928 et décédée le 13 janvier 2025
Claude HEDOUIN, né le 23 juillet 1941 et décédé le 21 janvier 2025
Jean-Claude CORNILLLOT, né le 08 octobre 1939 et décédé le 24 janvier 2025
Liliane HOUILLEZ veuve LETELLIER, née le 16 janvier 1941 et décédée le 25 janvier 2025
Denise BÉAL veuve DANTAN, née le 06 juillet 1929 et décédée le 25 janvier 2025

Naissance :

Neylona RAS, née le 25 décembre 2024 à Rouen

**QUAND LE TROTTOIR
SE PREND POUR UN
DISTRIBUTEUR DE
GLAÇONS XXL.**



HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Rédaction : Mairie de Saint-Saëns – BP 9 – 76680 Saint-Saëns
Impression : Groupe Morault Imprimerie Sodimpal – 111 rue du Général de Gaulle –
76520 Franqueville-Saint-Pierre
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Hunkeler

